

CE QU'HYDRO-QUÉBEC NE VOUS DIT PAS . . .

HQ a su mettre au point une campagne de communication bien orchestrée afin d'obtenir l'appui des décideurs et de la population sur la base d'omission de données importantes et de démonstrations fallacieuses.

HQ omet de dire que le Code de Sécurité 6 établi par Santé Canada est une norme désuète et inadéquate parmi les plus laxistes au monde qui ne tient compte que des effets thermiques des micro-ondes (réchauffement après 6 minutes d'exposition) et ne tient pas compte des effets biologiques non-thermiques à court ou à long terme démontrés par de nombreuses études récentes. Par conséquent, l'affirmation que les compteurs sont sans danger est fausse si on considère non seulement le réchauffement des tissus humains mais aussi tous les autres effets possibles sur la santé et l'environnement.

HQ omet de dire que la densité de puissance du signal augmente selon le carré de la distance si on se rapproche de la source d'émission. HQ n'a pas testé en laboratoire le degré d'absorption spécifique (DAS). Ce test aurait permis d'établir une limite de distance sécuritaire. La densité de puissance ponctuelle des crêtes peut atteindre $552\,960\text{ uW/m}^2$ à 30 cm du compteur⁽¹⁾. En extrapolant comme le veut la formule mathématique du carré de la distance, le résultat à cinq (5) cm est de $19\,906\,560\text{ uW/m}^2$. Cela est énorme! La population a le droit de savoir à quoi elle est exposée.

HQ omet de parler de la technologie des ondes pulsées émises par les compteurs « intelligents ». Intermittentes, très puissantes (effet de coup de fouet) et à longue portée (trois (3) kilomètres), elles ne sont pas comparables aux ondes non-pulsées, à courte portée et constantes émises par les autres appareils disponibles sur le marché.

HQ omet de parler des mesures ponctuelles. HQ ne donne que des mesures de densité de puissance moyennées dans le temps qui ont pour effet de minorer artificiellement les mesures réelles en les ramenant à une valeur très faible de 50 uW/m^2 . La technologie à ondes pulsées doit être mesurée de manière ponctuelle. La densité de puissance ponctuelle est de $65\,000\text{ uW/m}^2$ à un mètre⁽¹⁾ de distance du compteur ce qui, à égale distance, surpasse de loin tous les autres appareils domestiques ($2\,600\text{ uW/m}^2$ pour un cellulaire et $10\,200\text{ uW/m}^2$ pour un micro-ondes).

HQ omet de parler des émissions omnidirectionnelles des nouveaux compteurs qui créent un halo de diffusion des ondes qui irradie dans toutes les directions capables et pénètrent les bâtiments et les personnes. Les images de synthèse proposées par HQ dans son vidéo promotionnel sont trompeuses (lignes vertes se dirigeant sagement d'une maison à l'autre sans jamais pénétrer dans les domiciles) et ne correspondent pas à la réalité.

HQ omet de parler du nombre maximal d'ondes pulsées par minute (cycle d'utilisation maximal). HQ affirme que les nouveaux compteurs ne sont lus que six (6) fois par jour. Cette affirmation est trompeuse, car les compteurs émettent et reçoivent des ondes en moyenne toutes les 20 secondes 24 heures sur 24. Les faibles données publiées actuellement sont obtenues sur une utilisation de moins de 0,1 % de l'appareil. Le nombre d'émissions d'ondes pulsées par minute augmentera si le réseau est exploité à 100 % : nouvelles « fonctionnalités » offertes et deuxième antenne Zigbee activée. Cette deuxième antenne est destinée à communiquer avec les appareils électroniques et électroménagers dotés de puces électroniques.

HQ omet de parler du caractère dynamique de son nouveau réseau de communication automatisé. Certains compteurs (3 % selon les observations faites lors du projet pilote) sont plus actifs parce que plus sollicités en raison de leur proximité avec le routeur ou pour compenser l'incapacité de communiquer avec d'autres compteurs en raison de pannes ou d'obstacles. **Ces compteurs « hyperactifs » peuvent émettre jusqu'à deux (2) fois par seconde.**

HQ omet de mentionner que l'exposition aux ondes est cumulative. Les ondes émises par le compteur s'ajoutent aux ondes émises par les autres équipements émetteurs de radiofréquences déjà installés. Toutes ces émissions s'accumulent et les compteurs peuvent se retrouver dans des lieux ayant déjà atteint un niveau de saturation. Les compteurs groupés ainsi que les autres éléments du réseau de Lecture à Distance (LAD) (routeurs et antennes relais) contribuent de manière importante au cumul d'exposition aux ondes électromagnétiques. Au contact de certaines surfaces, la réflexivité produit des « points chauds » qui sont des zones où se concentrent dangereusement les ondes.

De plus...

Les compteurs « intelligents » sont des dispositifs de surveillance capables d'identifier précisément les appareils actifs dans votre résidence et/ou lieu de travail. Les informations recueillies sont conservées dans une base de données formant l'historique complet des activités des ménages et des entreprises. Ces données pourraient être utilisées par des agences gouvernementales, revendues à des intérêts privés ou piratées. L'installation des compteurs « intelligents » ouvre donc la porte à une nouvelle forme de cybervulnérabilité dont les impacts sont encore sous-estimés.

La tarification différenciée selon les heures de pointe. Grâce à l'implantation de compteurs ayant la capacité de faire des relevés de consommation en temps réel, il sera possible d'établir de nouveaux modes de facturation en tenant compte de différents tarifs appliqués à divers moments de la journée. Les clients contraints d'utiliser l'énergie aux heures de pointe pour des raisons de santé ou autres nécessités seront injustement pénalisés.

Des compteurs émetteurs de radiofréquences (de 1^{re} génération) sont installés un peu partout au Québec depuis 2004. Ces compteurs de marque Itron, dont plus de 900 000 ont déjà été installés, émettent des ondes pulsées, soit toutes les 30, 5 ou 2 secondes afin d'être lus à distance par le releveur à partir de la rue. **Les compteurs électroniques de 1^{re} génération émetteurs de radiofréquences causent les mêmes problèmes de santé que les compteurs de 2^e génération, dit « intelligents ».** (nausées, migraines, étourdissements, pertes de concentration et de mémoire, acouphènes, troubles cardiaques et autres troubles plus graves chez les personnes déjà électrosensibles et/ou souffrant de troubles neurologiques).

L'Option de retrait L'option de retrait telle que proposée par Hydro-Québec s'applique à tous les compteurs émetteurs de radiofréquences. Cependant, cette option de retrait est inadéquate, inéquitable et surtout inapplicable : un client ayant plusieurs compteurs groupés dans son logement et/ou étant exposé au rayonnement des compteurs de ses voisins ne peut demander le retrait des compteurs de ses voisins. Nous recommandons plutôt l'avis de non-consentement ou la mise en demeure par courrier recommandé.

Au sujet du spécialiste de la santé qui représente HQ, il faut savoir ceci: Le Dr **Michel Plante**, médecin-conseil à l'emploi d'HQ depuis 1982, travaille aussi pour Rogers Communications, Bell Mobilité et Vidéotron. Le Dr Plante tient un discours dont les trois arguments principaux servent les intérêts de l'industrie : 1) les émissions des antennes et des compteurs sont conformes au Code de sécurité 6 de Santé Canada ; 2) ces émissions sont par conséquent sans danger pour la santé ; et 3) les symptômes rapportés par certaines personnes qui se disent incommodées par l'exposition aux ondes sont psychosomatiques (effet nocebo). Rogers est partenaire d'HQ dans le projet de déploiement des compteurs intelligents. Rogers fournit les antennes relais nécessaires à la retransmission des données recueillies par les compteurs et les routeurs d'Hydro-Québec vers les centrales de traitement des données. Le Dr Plante entretient des liens étroits avec le fabricant de logiciels de télécommunication, Lorne Trottier. Tous deux entretiennent le site emfandhealth.com, un site qui cherche à prouver ou à promouvoir l'idée que les ondes sont sans danger. Lorne Trottier est un généreux mécène qui subventionne à coup de dizaines de millions de dollars des recherches universitaires (McGill, Polytechnique-Brigade Électro-Urbaine et Université de Montréal).

Mme **Monique Beausoleil** travaille pour l'Institut national de santé publique du Québec. Mme Beausoleil a fait la tournée de toutes les directions régionales pour faire la promotion du discours rassurant propre à l'industrie et accompagne le Dr Plante dans ses représentations auprès des élus. Mme Beausoleil évoque l'effet nocebo bien qu'elle n'ait, tout comme le Dr Plante, aucune compétence ou qualification en santé mentale. Pourquoi la direction de la Santé Publique est-elle si proactive dans ce dossier controversé? Il s'avère qu'à l'échelle de la province du Québec, la majorité des antennes de télécommunications des grands fournisseurs privés se trouve sur des édifices appartenant à des services gouvernementaux provinciaux, principalement sur des toits d'hôpitaux et de CHSLD. Chaque fournisseur paie un loyer substantiel pour pouvoir ainsi utiliser les toits de ces édifices gouvernementaux. La direction de la Santé Publique ainsi que le gouvernement du Québec ne se trouvent-ils pas en situation d'apparence de conflit d'intérêts? Les interventions de Mme Beausoleil sont-elles de ce fait vraiment neutres et crédibles?

Pour plus d'information www.refusonslescompteurs.wordpress.com

(1) Mesures tirées du rapport du Electric Power Research Institute (EPRI, tableau 4-1), commandé par la compagnie Power Gaz & Electric (PG&E) pour le même modèle de compteur que celui qu'on déploie au Québec.